15 septembre 2022

Bureau de l'assemblée de la province Sud : Réunion du 13 septembre 2022

Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni mardi 13 septembre 2022 pour acter plusieurs projets de délibérations répondant favorablement à l'attribution de subventions en faveur de l'insertion, des anciens combattants, de l'environnement et de l'économie circulaire, du développement numérique, de la santé, de la jeunesse, de la culture et des sports.

Insertion

- **L'Association d'entraide sociale Béthanie** reçoit une subvention d'investissement de 817 257 francs CFP. Cette aide participera à la réfection des sols de la cour du foyer du centre-ville, qui assure l'hébergement, la restauration et l'accompagnement social de femmes en grande précarité, avec ou sans enfants.

Anciens combattants

- **L'association Amicale des combattants du Mont-Dore** reçoit une subvention de 200 000 francs CFP, au titre de l'année 2022. Cette aide participera au fonctionnement de l'association, qui a pour activité principale d'entretenir le devoir de mémoire, en particulier lors des cérémonies officielles et nationales.

Environnement & économie circulaire

- **La société Ambrevade**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention d'investissement de 3 317 944 francs CFP pour la réalisation du projet "Boko

Corner" (espaces de vente en vrac chez des commerces partenaires), lauréat de l'appel à projets ADEME-Province Sud sur 4 thématiques relatives à l'économie circulaire.

- **La SARL L'Alinéa** reçoit une subvention de 207 366 francs CFP pour la mise en œuvre du compostage in situ des biodéchets produits par son restaurant. Ce projet, lauréat de l'appel à projets ADEME-Province Sud sur la prévention et la gestion des biodéchets, devrait permettre de valoriser environ 3 tonnes de biodéchets par an.

- **La société Toque N'Co**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de 1 113 074 francs CFP pour le financement de la création d'espaces de vente en vrac dans ses trois boutiques. Ce projet est lauréat de l'appel à projets ADEME-province Sud sur 4 thématiques relatives à l'économie circulaire.

Numérique

- **L'association Organisation des professionnels de l'économie numérique (OPEN-NC)** reçoit une subvention de 500 000 francs CFP pour l'organisation du salon DIGI-EXPO les 21 et 22 septembre 2022. Ce salon professionnel numérique a pour objectif de valoriser les acteurs économiques locaux engagés dans la transformation numérique.

Santé et solidarité

- **L'association des diabétiques de Nouvelle-Calédonie** reçoit à titre gratuit des biens provinciaux (1 meuble, 2 bureaux, 6 fauteuils, 7 chaises et 3 caissons). Ces meubles sont issus d'un lot d'invendus aux enchères publiques, destinés à être valorisés auprès d'associations plutôt que détruits.

Jeunesse, culture et sports

- **L'association Comité provinciale olympique et sportif Sud (CPOSS)** reçoit une subvention de fonctionnement de 6 000 000 F au titre de l'année 2022.

- **L'association sportive Tiga Football** reçoit une aide de 200 000 F pour la participation aux déplacements de l'équipe sénior de football en super ligue 2022.

- **L'association VTT** Passion perçoit 350 000 F. Cette subvention contribue à l'organisation de la 19ème édition de la Shell Pacific Mégarando des 3 et 4 septembre 2022 sur le domaine de Déva.

- **Cinq sportifs de haut niveau et espoirs de la province Sud** figurant sur les listes du ministère des Sports et des jeux olympiques et paralympiques reçoivent la somme de 500 000 F.

Dans le cadre du dispositif B'Hip Hop, la province Sud attribue plusieurs subventions :

- **La commune de Thio** reçoit 920 000 F pour la mise en place d'une formation graff à destination des jeunes déscolarisés de la commune.

- **L'association Dix vers cités** perçoit la somme de 250 000 F pour la mise en place d'un projet de cinq master class.

- **L'association Dedans dehors association socio-culturelle et sportive d'aide aux détenus du centre pénitentiaire de Nouvelle-Calédonie** reçoit 500 000 F pour la participation à l'organisation d'ateliers graff.

- **L'association Urban Evolution** reçoit 850 000 F pour la participation à la création d'un spectacle en danse hip hop.

- **L'association Moebius** danse reçoit 1 900 000 F. Cette subvention participe à l'organisation d'un projet de création/formation et du projet « Les tremplins danse ».

- **L'association Festival du cinéma de La Foa** perçoit 1 800 000 F. Cette aide participe à la mise en place d'un spectacle de danse Hip Hop pour l'ouverture du festival de La Foa.

- **L'association Dance events and projects** reçoit 1 000 000 F pour la participation à l'adaptation du ballet « Casse-noisette ».

- **L'association Le Chapitô de Nouvelle-Calédonie** perçoit 1 600 000 F à la décentralisation de ses actions hip hop sur Dumbéa, Nouméa et Bourail

- **L'association pour le développement des arts et du mécénat industriel et commercial (ADAMIC)** reçoit 500 000 F pour la participation de la Dream Team au Battle of the Year 2023

- **La commune du Mont-Dore** reçoit 100 000 F pour l'organisation de la semaine slam dans le cadre du dispositif B'Hip Hop)

- **L'association Yamak Pacifique** perçoit 150 000 F pour la participation à l'organisation d'un festival et d'un projet de création avec une compagnie lyonnaise.

- **L'association Collectif Tune Ka La Mel** perçoit une aide de 130 000 F pour la participation à l'organisation de la 2ème édition du Drehu hip- hop tour

- **L'association Résurrection (Hip Hop)** reçoit 500 000 F. Une aide qui participe à l'organisation du projet « Joyeux anniversaire RCS – 20 ans déjà »

- **L'association Still Dream Music** reçoit 100 000 F qui participe à l'organisation des deux soirées DJ « Connexions »

- **L'association Newcal Fusion** perçoit une aide de 200 000 F pour l'organisation d'un concert rap/jazz

- **La commune de Païta** reçoit 400 000 F pour l'organisation d'un workshop et d'un évènementiel.

CONTACTS PRESSE
Marc Spisser : 76 18 74. / Mandy Brizard : 81 50 49.